PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

VILLE DE
PARIS

PRÉFECTURE
DE POLICE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 8 octobre 2026

145 personnes mises à l'abri dans le cadre d'une opération d'évacuation dans les 10e et 19e arrondissements à Paris

Ce jeudi 8 octobre, la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, la préfecture de Police et la Ville de Paris ont procédé à une opération de mise à l'abri des 250 personnes portant sur deux campements situés au niveau du quai de Jemmapes (Paris 10e arrondissement) ainsi qu'au niveau de la station Jaurès, sous la ligne 2 du métropolitain parisien (Paris 19e arrondissement).

Ces deux campements s'étaient constitués dans les 10e et 19e arrondissements de Paris depuis plusieurs mois. Les conditions d'hygiène sur ces sites étaient particulièrement précaires, notamment en raison de l'absence d'accès à l'eau potable, de sanitaires et de dispositifs adaptés d'évacuation des déchets. Outre les risques pour la santé des occupants, les dépôts sauvages, la présence récurrente de consommateurs de stupéfiants, l'exercice occasionnel d'une activité de prostitution, ainsi que les menaces et agressions commises à l'encontre des riverains portaient gravement atteinte à la sécurité, à la tranquillité et à la salubrité publiques.

Considérant ces éléments, et les risques graves que cette situation constitue pour l'ordre public, le préfet de Police a pris, le 6 octobre 2026, un arrêté portant évacuation des sites concernés.

Des propositions d'hébergement ont été effectuées sur la base du volontariat et adaptées, autant que possible, à la situation et aux vulnérabilités des personnes concernées présentes ce matin.

145 personnes ont ainsi été orientées par les services de l'État et la Ville de Paris :

- 51 personnes ont été orientées par la préfecture de région en Ile-de-France via les centres d'accueil et d'évaluation des situations (CAES) franciliens, et 23 personnes en région hors Ile-de-France, via les SAS régionaux ;
- 61 personnes ont été orientées vers les places proposées par la Ville de Paris ;
- 10 usagers de drogues ont été orientés par l'État vers des places adaptées à leurs situations sur Paris.

Après mise à l'abri des personnes présentes, des opérations de nettoyage et de sécurisation des lieux ont été effectuées.

Cette opération s'inscrit dans la mobilisation constante de l'État en faveur des personnes les plus vulnérables. Les solutions proposées permettent une mise à l'abri immédiate, une évaluation de la situation sociale et administrative et, lorsque cela est nécessaire, une orientation vers une structure d'hébergement ou de logement adaptée.

L'objectif constant des pouvoirs publics est d'engager les personnes concernées dans un parcours de sortie de rue, tout en permettant aux riverains de retrouver pleinement l'usage de l'espace public et de faire cesser les troubles à l'ordre public. Des nouvelles opérations portant sur le même secteur seront organisées dans les prochaines semaines.

Contacts presse :

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris
01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

Ville de Paris
presse@paris.fr

Préfecture de Police
ppcom@interieur.gouv.fr